

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
3 au 9 décembre 1998

10,00 F

Contre toutes les illusions politiciennes

LA PREMIÈRE NOUVELLE gauche contestataire est née au début des années 60 avec le P.S.U. et s'est stabilisée avec la naissance de la C.F.D.T. et le mouvement de Mai 68. C'était l'époque autogestionnaire de la C.F.D.T., du P.S.U. et... de Rocard. Sous la nécessité de trouver une voie entre socialisme réformiste et communisme anti-stalinien (trotskiste et anarchiste), la nouvelle gauche se faisait une place afin de ne pas en laisser une trop grande aux courants révolutionnaires non stalinien vis à vis desquels il n'était plus possible de servir les arguments contre le communisme totalitaire.

Comment changer les choses sans changer l'ordre établi

On sait et on mesure chaque jour davantage ce qu'il est advenu de cette nouvelle gauche devenue aujourd'hui une vieille gestionnaire du capitalisme volontiers social en souvenir de ses origines. Mais la contestation ne pouvant que renaître et grandir continuellement dans une société de classe, une place est donc en permanence à prendre pour empêcher la contestation radicale et réelle de prendre racine en se parant de ses vertus comme la nouvelle gauche l'a montré précédemment.

C'est ainsi qu'une nouvelle gauche renaît aussi aujourd'hui. Non plus structurée politiquement, même si la L.C.R. tente de s'en faire l'écho, mais de façon plus informelle. Elle se constitue principalement autour de journaux comme le *Monde Diplomatique* ou *Charlie Hebdo*, autour d'intellectuels comme Bourdieu et de mouvements comme S.U.D. ou Attac. Le rapprochement est à faire car une conception politique commune unit toutes ces structures. Le langage est en lui-même important dans cette nou-

velle gauche: à la lutte contre le capitalisme se substitue la lutte contre le néolibéralisme ou la dérive néo-libérale qu'il importe de contenir; au mouvement révolutionnaire s'est substitué le mouvement social; à la militance se substitue en grande partie la pétition centrée sur les intellectuels - qu'elle soit matérielle ou non -, aux organisations se substituent des associations. Ces changements de vocabulaire ne sont que des signes apparents mais forts des conceptions de cette nouvelle gauche.

C'est bien contre les abus de ce monde capitaliste, plus que contre lui, qu'elle appelle à lutter. La dérive néo-libérale n'est autre que le capitalisme en place. Celui-ci n'a pas besoin d'être à la dérive, d'être nouveau ou d'être libéral pour justifier le combat contre son emprise. Ce n'est pas une taxe à 0,05% sur les transactions financières internationales, comme le propose le collectif Attac avec le *Monde Diplomatique*, qu'il faut prôner car le jour où nous serions en situation d'imposer cela, il importerait d'aller plus loin. Si on crée la situation et le rapport de force pour imposer des petites choses, n'hésitons pas quand celui-ci existe à en demander des grandes.

De même, il n'y a pas besoin, par Bourdieu et le « Monde Diplo » interposés, de décrire la domination libérale (capitaliste!) comme présentant une force mondiale irréversible d'uniformisation culturelle et de domination économique, ce qui empêche de voir les issues et les résistances mises en œuvre de façon tout aussi mondiale et irréversible au capitalisme. Partout des gens luttent et nulle part les gouvernements et les patrons n'en font à leur aise. À trop montrer la force de son ennemi, on finit par lui donner une force qu'il n'a pas toujours. C'est ce que finit par faire le travail du *Monde Diplo* ou les œuvres de Bourdieu.

Ce grossissement de trait, de manière assez catastrophiste et misérabiliste, dans la nouvelle gauche sert à proposer la solution, la seule, à cette dérive néo-

libérale: c'est la régulation étatique. En fait l'État est appelé comme rescousse possible à « l'invasion du marché » et de fait, le citoyen, dans cette conception, a remplacé le travailleur, le salarié et l'ouvrier. Finalement, il ne serait possible que de contenir le capitalisme mais jamais de l'abattre. C'est là un déplacement important dans les idées qui ont animés le mouvement révolutionnaire.

Une conception différente de la part des anarchistes

Du coup, il existe une certaine instrumentalisation du mouvement social. Celui-ci est en effet vu comme un moyen de mener à des réformes ou un mouvement susceptible de déboucher sur une représentation politique. Dans cet esprit, il se constitue comme la gauche de la gauche. D'où la fameuse liste issue du « mouvement social » pour les européennes à laquelle une bonne partie de cette nouvelle gauche était prête à apporter son soutien avec Bourdieu comme tête de liste. Ce n'est pas notre conception du mouvement social: celui-ci n'a d'autre débouché que lui-même et ne peut compter que sur lui-même. C'est à cette condition qu'il devient révolutionnaire. Ceci est beaucoup plus exigeant mais doit demeurer la force et la condition des mouvements révolutionnaires.

Il ne s'agit pas de se placer à gauche de la gauche mais d'œuvrer à imposer nos victoires face au capitalisme et dès que possible, de le renverser. La lutte des chômeurs de l'hiver dernier n'a pas besoin de se situer politiquement puisqu'elle réclame un relèvement des minima sociaux jusqu'au Smic qui suffit en lui-même comme objectif fédérateur. Justement, si certains n'essayaient pas continuellement d'instrumentaliser ces luttes sur d'autres objectifs, en l'occurrence sur les 35 heures comme l'a fait la C.G.T., celles-ci iraient beaucoup plus loin.

C'est le développement autonome des luttes qui leur donne leur force et qui fait peur aux gouvernements et non pas leur instrumentalisation politique. Nous ne disons pas qu'il ne faille pas lutter contre le renforcement de la domination capitaliste.

Nous sommes les premiers et parmi les plus déterminés à participer à l'impulsion et au développement des luttes pour la préservation des droits limitant cette domination.

Mais nous ne dirons jamais que seul l'abus de la domination est à combattre car la domination est un abus en elle-même!

Most

**Procès Radio libertaire :
notre camarade
condamnée.
La justice contre la
liberté d'information**

EDITORIAL

La peine de mort est abolie en France. Officiellement en tout cas, car, en France aujourd'hui, l'État assassine. Très certainement par le fait du hasard, les victimes n'habitent jamais Neuilly. En règle générale, elles sont pauvres et basanées.

Il s'appelait Sydney Manoka Nzeza. Vendredi 6 novembre, une banale altercation oppose ce jeune zaïrois de vingt-cinq ans à un automobiliste dont il a heurté le rétroviseur. Des mots s'échangent. L'automobiliste, policier à la retraite, alerte le commissariat de Tourcoing. Six policiers de la BAC débarquent. Sydney résiste dans un premier temps puis est plaqué au sol sans ménagement. Selon les témoignages recueillis sur place, il demeure inanimé sur le trottoir. Conduit au commissariat, il y meurt.

L'autopsie a établi que son décès avait été provoqué par « un processus asphyxique dû à une contrainte thoracique », comme la jeune sans-papiers nigérienne étouffée en Belgique sous un coussin. La « bavure » étant largement caractérisée, quatre policiers ont été mis en examen, le 20 novembre, pour « homicide involontaire et non-assistance à personne en danger ».

Si cette mort est accidentelle, dans d'autres cas la peine est prononcée en toute conscience. Il s'appelle Boualem Briki. Il est une victime de la double peine. Mardi 17 novembre, des policiers de la D.I.C.C.I.L.E.C. l'ont contraint à monter dans un avion pour Alger. Père de huit enfants, Boualem vivait en France depuis trente-trois ans... La veille, il était sorti de prison, où il avait passé quatre ans pour « trafics de stupéfiants ». Pour tout un chacun, la vie ne vaut déjà pas bien cher en Algérie par les temps qui courent. Mais sans attache familiale sur place et avec son écriteau « trafiquant de drogue » autour du cou, il n'est qu'un mort en sursis.

Un minimum lucide sur le sort qui l'attendait, des juges avaient pourtant décidé de lever la peine complémentaire de trois ans d'interdiction du territoire que lui avait infligée le tribunal correctionnel. Mais le ministère de l'Intérieur en a décidé autrement en prenant un arrêté d'expulsion « par nécessité impérieuse pour la sécurité de l'État ». Cette procédure « en urgence absolue » a permis l'expulsion avant que les juges administratifs aient pu statuer sur le recours déposé contre l'arrêté d'expulsion tout en contournant légalement l'interdiction d'expulser un père d'enfant français.

Cette décision politique, visant clairement à donner des gages de la volonté de « ne pas faire de cadeaux aux délinquants étrangers », augure bien mal des promesses ministérielles de réformer le dispositif de la double peine, promesses arrachées après plusieurs grèves de la faim. Rappelons que cette terrible forme de bannissement n'est pas exceptionnelle. Bien au contraire, la double peine est une pratique massive: elle a concerné pas moins de treize mille étrangers en 1997.

ISSN 0026-9433 - N° 1143

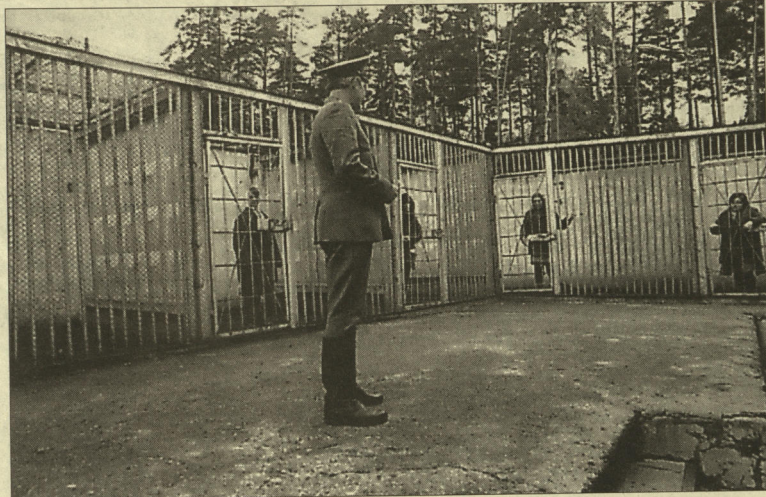
M 2137 - 1143 - 10,00 F



F9P 2520

EXPO

Trop de peines femmes en prison



JANE EVELYN ATWOOD NOUS emmène en prison, dans l'intimité et la brutalité de l'enfermement de quarante établissements pénitentiaires, maisons d'arrêt ou centres de détention pour femmes prévenues et détenues, en France, aux États-Unis, dans l'ex-U.R.S.S., en Tchécoslovaquie, en Suisse ou en Israël. D'un voyage de neuf années, elle en rapporte des photos, en noir et blanc, dures, implacables, mais d'une sensibilité et d'une beauté qui frappent tout autant le regard.

L'exposition est intitulée « trop de peines ». En effet, la très grande majorité des femmes emprisonnées le sont à cause d'un homme : souvent abusées et violées, très jeunes, dans leur propre famille, les repères manquent ensuite faute d'avoir pu dire et être réconfortées. Combien sont-elles à tuer leur mari ou leur compagnon et à dire « c'était moi ou lui » ? En outre, leur peine est plus lourde que celle de leur complice ». La violence de l'incarcération est telle que culpabilisation et automutilation sont les réponses les plus courantes. Au contraire des hommes, elles retournent leur agressivité contre elles-mêmes. Même au moment de l'accouchement, elles sont maintenu menottées.

Nous savons que la population pénitentiaire féminine, en France, est faible au regard de celle des hommes. Pour autant, la misère y est tout aussi présente que dans les pays qui détiennent des femmes en grand nombre. Pas de rideau autour des chioites d'une cellule de six femmes aux Baumettes, à

Marseille. Chacune des photos nous renvoie à la prison, d'hommes ou de femmes, puis avec force, nous oblige à voir la détresse ou la fierté des femmes : femmes qu'on nie en ne prévoyant aucun budget gynécologique ou maternel, femmes que les prisonniers hommes violentent, femmes que les gardiens violent, femmes que l'on oblige à travailler dix heures durant sans interruption comme en Sibérie. La négation de l'individualité fait partie de la punition. Le regard est forcé aussi par la vue de ces enfants nés en prison, bébés, puis bambins qui déambulent entre les grilles des cellules. Dans la plupart des pays, c'est vers dix-huit mois qu'ils sortent de prison : liberté obligatoire alors et séparation d'avec la mère.

Jane Evelyn Atwood dédie cette exposition à Corinne Hellkis, morte d'une crise d'asthme car la Ventoline qu'elle réclamait lui a été refusée : le directeur de la prison où elle était incarcérée avait décidé d'interdire ce médicament craignant que les détenues ne se shootent avec. La photographie est de ceux qui s'intéressent à comprendre le « social ». Ainsi a-t-elle approché la prostitution, la vieillesse, le sida... et s'est fait remarquer sur des thèmes difficiles à traiter. Elle réussit là, comme avec ses travaux précédents, à nous ouvrir des portes sans aucun voyeurisme, mais avec la force d'un réquisitoire contre toutes les prisons.

Hélène Hernandez

Trop de peines : photographies de Jane Evelyn Atwood, jusqu'au 31 janvier 1999, à la Maison de la Villette (Paris), du jeudi au dimanche de 14 à 19 h.

à la petite semaine Au lavoir des dignités

Comme un slip sale, l'honneur d'un gardien de prison se doit parfois d'être lavé. Oh, pas souvent, non, pas à grandes eaux, juste un peu, pour sauver et cacher temporairement les apparences, quand la souillure qui s'attache à cette chose-là devient par trop voyante, trop incommode. Fort heureusement pour les dignités-torchons, il se trouve dans les prétoires-lavoirs, pour effectuer cette répugnante besogne, de tristes lavandières à robe noire, des Mère Denis de la respectabilité bafouée qui pour rien au monde n'échangeraient leurs deux barils de Code pénal ordinaire contre une pincée de probité et de justice véritable, et qui vous rendent, telle une vulgaire publicité mensongère, une honorabilité sans tache sur un surveillant plus blanc que blanc.

Comme une passe honteuse dans un hôtel sordide de bas quartier, l'honneur d'un gardien de prison à un prix. Oh, dérisoire, sacrifié, car nul n'ignore en vérité le peu de valeur de cette chose-là. Par bonheur pour les dignités bon marché, il existe des prétoires borgnes où trônent des souteneurs d'honorabilité au rabais qui prélevont sur leur part de quoi permettre aux petites vertus outragées de se refaire un semblant de virginité.

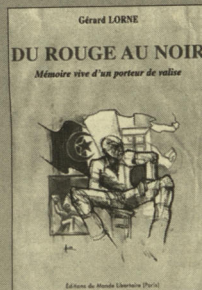
À Versailles, un tribunal discount, le Tati de la Justice, vient de condamner une animatrice de Radio libertaire, qui s'obstine depuis dix ans à prétendre à l'antenne que tout ne va pas pour le mieux dans les prisons de France, à verser 10 000 francs de dignité soldée à l'un de ces hommes scrupuleusement intègres, à la droiture indiscutable et indiscutée, d'une rigueur et d'une exigence morales à tout épreuve qu'on appelle des matons.

Son honneur était lavé, paraît-il. À la sortie du palais, c'est pourtant nous, l'animatrice et ses amis, qui nous sentions propres, et pas trop fâchés qu'avec le misérable prix de son intégrité retrouvée cette belle âme puisse enfin s'acheter quelques flacons de parfum de bonne qualité.

Floréal

Conférences-débats avec Gérard Lorne, auteur du livre « Du rouge au noir, mémoire vive d'un porteur de valises » (éditions du Monde libertaire)

- Perrignan
jeudi 3 décembre à 20 h 30 à la librairie Info, 2 rue Guiter
- Montpellier
vendredi 4 décembre à 20 h 30 à l'Antre Anar, 5 rue Jeanne-d'Arc
- Toulouse
samedi 5 décembre à 20 h 30 salle de la F.O.L., 31 rue des amidonniers.
- Artigues
jeudi 10 décembre à 21 heures au Centre Les Marmottes.
- Carcassonne
vendredi 11 décembre à 20 h 30 au Bazar, 44 rue de la République.
- Saint-Girons
samedi 19 décembre à partir de 11 heures à la librairie La Mousson.



CINÉMA

Frantz Fanon, peau noire masque blanc Isaac Julien

UN FILM D'UNE ÉTRANGE BEAUTÉ. COLIN SALMON incarne Frantz Fanon, mort très jeune, à 39 ans, le 6 décembre 1961, d'une leucémie. Frantz Fanon, tout le monde a lu au moins un texte de lui, « Les Damnés de la terre », par exemple édité en 1961 par François Maspero. Le film adapte et adopte comme leitmotif un autre texte de Frantz Fanon « Peau noire, masques blancs » (paru au Seuil). Notez le pluriel de « masques blancs » dans le titre du livre, alors que le film le ramène à un masque blanc, ou du masque blanc. Cette lourde insistance parce que Frantz Fanon était noir, Antillais, né en Martinique. Psychiatre, médecin, il est le premier à se pencher sur les blessures de l'âme que produit la guerre d'Algérie, une guerre coloniale. Il tient une sorte de journal de ses patients. Ces feuillets constituent le centre et le cœur de son ouvrage « Les Damnés de la Terre ». Il travaille en Algérie, il observe les symptômes et décrit les souffrances de tous ceux que la guerre met en face de problèmes insoupçonnés : la torture, l'électricité (la gégène) utilisée sur les parties sexuelles, pour les cas les plus terribles, mais aussi le lot des angoisses et troubles suscités par les faits de guerre. Cauchemars, souffrances physiques intolérables se muant en torture psychique. Le film est le fruit du travail de réflexion sur la négritude et les complexes du colonisé que Isaac Julien mène avec ses étudiants. Travail qu'il concrétise cinématographiquement en réalisant à la fois un documentaire, ou figurent des archives inédites sur la courte carrière de Frantz Fanon comme ambassadeur de la jeune Répu-

blique algérienne en Afrique noire, et un film de fiction qui transpose en visions cinéma ces fiches de cas cliniques qui constituent le cahier central des « Damnés de la Terre ».

C'est un film poignant qui nous saisit de sa ferveur, de son ardeur à nous faire aimer cet homme noir, Fanon, qui ne mettra jamais aucun masque blanc pour cacher ses sentiments, qui n'aura aucune peur de lancer ses observations dans la mare de la détresse humaine espérant ainsi changer la face du monde, tout en demandant que ce Tiers monde se réveille et s'unisse, au-delà de la couleur de la peau. Le film de Isaac Julien est une transposition lucide des aspirations de l'homme et du révolutionnaire Fanon. Il reproduit la toujours actuelle problématique autour du voile, qu'il explique évidemment comme une manière de lutter contre le colonisateur en utilisant la femme voilée dans la guérilla urbaine, car elle ne se fera pas fouiller. Mais il manie aussi avec bonheur des documents troublants sur la guerre d'Algérie, dont les photographies de Marc Garanger, où des femmes kabyles posent devant la caméra militaire (il s'agissait de filmer la population qui coopérait avec les « fellaghas »), de faire des identités.

Ces photographies sont uniques, car rarement on aura résisté autant tout en étant assis devant l'objectif de la caméra sans lâcher quelque chose d'intime. Un grand film ! Documentaire ?

Heike Hurst

(Femmes algériennes 1960, Marc Garanger, éd. Contrejour, Collection Cahier d'images)

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHZ

samedi 5 décembre à 11 h 30 :

Chronique rebelle : Le mouvement des lycéens et la rentrée des classes (sociales).

samedi 5 décembre à 19 h 30 :

Contre courbe : Millet, l'image du paysan dans la peinture au XIXe siècle ; Nelly Trumel, peintresse.

mercredi 9 décembre à 10 h 30 :

Blues en liberté : Bo Midley, chanteur de blues et pionnier du rock'n roll.

